

Tel que le prescrit l'article 156 du code municipal les élus ont reçu un avis de convocation à cette séance spéciale dans les délais prescrits.

Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue le 16 mai 2016 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Ghislain Lanoix
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2016-05-108 1. Ouverture de la séance et présences

À 18 h, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2016-05-109 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
 - 3.1 Entente de contribution financière pour le projet au chemin des Sablières
 - 3.2 Entente de contribution financière pour le projet au chemin du lac-La Motte
 - 3.3 Entente de contribution financière pour le projet au chemin du lac-Figuery
 - 3.4 Désignation des signataires pour la marge de crédit temporaire
 - 3.5 Proposition d'étude de faisabilité par RE consultants
4. Urbanisme
 - 4.1 Plan d'aménagement d'ensemble pour la zone VD-3
5. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour
6. Levée de la séance

Adoptée

3. Administration

2016-05-110 3.1 Entente de contribution financière pour le projet au chemin des Sablières

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et résolu par les conseillers d'autoriser monsieur le maire Martin Roch, à signer tous les documents relatifs à l'entente de contribution financière pour le projet de rechargement au chemin des Sablières portant le numéro AIRRL-2015-039 dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-05-111 3.2 Entente de contribution financière pour le projet au chemin du lac-La Motte

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et résolu par les conseillers d'autoriser monsieur le maire Martin Roch, à signer tous les documents relatifs à l'entente de contribution

financière pour le projet de creusage et reprofilage de fossés sur le chemin du lac-La Motte portant le numéro AIRRL-2015-040 dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-05-112 3.3 Entente de contribution financière pour le projet au chemin du lac-Figuery

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et résolu par les conseillers d'autoriser monsieur le maire Martin Roch, à signer tous les documents relatifs à l'entente de contribution financière pour les projets de rechargement, creusage de fossés et correction au problème de drainage du chemin du lac-Figuery portant les numéros AIRRL-2015-041 et AIRRL-2015-042 dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-05-113 3.4 Désignation des signataires pour la marge de crédit temporaire

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et résolu par les conseillers d'autoriser madame la directrice générale Anne-Renée Jacob et/ou monsieur le maire Martin Roch à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit temporaire pour la réalisation des travaux prévus dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

3.6 Proposition d'étude de faisabilité par RE consultants

Mention est faite concernant la proposition reçue.

4. Urbanisme

4.1 Plan d'aménagement d'ensemble pour la zone VD-3

Ce sujet est reporté.

5. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Aucune question de l'assistance.

2016-05-113 6. Levée de l'assemblée

À 18 h 27, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière